

Une première nationale

Le 17 janvier, le Rectorat de l'académie de Caen, représenté par Catherine Sarlandie de La Robertie et l'Université de Caen Basse-Normandie, représentée par Josette Travert ont signé la convention de Partenariat pour la Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) devant une cinquantaine de partenaires. Cette matinée a été également l'occasion de revenir sur des actions menées en collège et lycée .

Le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

Pour rappel, le PDMF est une convention de partenariat initiée par le rectorat et signée depuis le 19 janvier 2010 avec une cinquantaine d'organisations professionnelles et entreprises de la région, de la PME aux grands groupes. Ce Parcours de Découverte des Métiers et des Formations concerne tous les élèves de la 5ème à la Terminale. Ce parcours s'inscrit en effet dans un contexte de politique publique ambitieuse en termes d'élévation des niveaux de qualification pour tous : 100 % d'une classe d'âge au premier niveau reconnu (diplôme de niveau V minimum), 80 % au baccalauréat, 50 % diplômés de l'enseignement supérieur. Il est aussi un levier décisif pour éviter les abandons précoces, renforcer les filières dont notre pays a besoin, en particulier dans le domaine scientifique et technique, et mieux contribuer au respect du principe d'égalité des chances, non seulement entre milieux sociaux d'origine, mais aussi entre jeunes hommes et jeunes femmes.



L'aspect innovant et original de cette convention est de l'élargir aux étudiants, par le biais de l'université de Caen Basse-Normandie. Celle-ci, dans le cadre des missions de l'enseignement supérieur, notamment celle concernant l'orientation et l'insertion professionnelle, et de sa politique inscrite au Contrat Quadriennal de Développement 2012-2016, poursuit une politique visant à offrir aux étudiants un parcours de réussite. Dans ce contexte, l'université de Caen Basse-Normandie développe un ensemble d'actions pour l'accueil et le suivi de l'étudiant, l'information et le conseil pour contribuer à son orientation, afin de mieux répondre aux besoins de formation en lien avec les perspectives réelles d'insertion.

Des interactions entre le rectorat, les signataires du PDMF et l'université de Caen Basse-Normandie pour assurer un continuum entre le second degré et le supérieur.

La présente convention a pour objet de renforcer le partenariat entre le rectorat de l'académie de Caen et l'université de Caen Basse-Normandie quant au déploiement des outils et des ressources développés par ces partenaires respectivement dans le cadre du Parcours de découverte des métiers et des formations et de la mission d'orientation et d'insertion professionnelle des universités.

A ce titre, le rectorat de l'académie de Caen pourra associer les services et composantes de l'université et solliciter le réseau de partenaires de l'université pour organiser des actions de sensibilisation et d'information des lycéens dans le cadre de la liaison lycée – enseignement supérieur.

De même, les organisations professionnelles et entreprises signataires de la convention PDMF pourront être sollicitées par l'université de Caen Basse-Normandie pour faciliter le renforcement des connaissances et aptitudes des étudiants de toutes les composantes de l'université, afin de poursuivre le développement de la culture économique et professionnelle initiée en collège et en lycée.

Ces ressources participeront à la définition du projet personnel d'études des étudiants et contribueront à la professionnalisation des cursus. Elles seront accessibles par l'intermédiaire de l'application Internet (<http://pdmf.ac-caen.fr/pedagogique>) développée par l'académie de Caen dans le cadre de la mise en œuvre du PDMF. Elles permettront aussi la découverte par les étudiants du tissu économique régional et des différents métiers exercés, dans la perspective de contribuer à l'apport des compétences attendues par l'environnement socio-économique régional

Concrètement cet outil permettra aux étudiants dans le cadre des modules ou unités d'enseignement «Projet Professionnel de l'Etudiant», «Projet Professionnel Personnalisé», «Aide à la Construction d'un Parcours», à entreprendre des actions de découverte du monde professionnel, et aux équipes pédagogiques et d'aide à l'insertion professionnelle d'organiser avec plus de facilité et de diversité des conférences, interventions de professionnels, visites d'entreprise, stages de découverte...